



Tu as  
16 ou 17 ans?  
Tu rêves de  
devenir  
pompiers?

HUMANISME • CITOYENNETÉ • PARTAGE • RESPECT



Province de  
**HAINAUT**



**Institut Provincial  
de Formation du Hainaut**  
École du Feu • École des Cadets

Route d'Ath, 25-35  
7050 Jurbise  
Tél: 065 325 786

[ecole.cadets@hainaut.be](mailto:ecole.cadets@hainaut.be)

<http://ipfh.hainaut.be>

### Rejoins la formation Cadet

de l'École du Feu reconnue par le  
SPF Intérieur

### À la clef, un brevet

qui te donne accès au métier de  
sapeur-pompier



@ecoledescadets-hainaut



Attachée à l'École Provinciale du Feu du Hainaut, l'**École des Cadets** a pour objectif principal de **te faire découvrir le métier de Sapeur-pompier**.

Elle propose une formation reconnue par le Service Public Fédéral Intérieur, incluant des séances théoriques, pratiques ainsi que des entraînements physiques.

## **Un pied dans le métier...**

La réussite du brevet de Cadet pompier te permet d'obtenir le Certificat d'Aptitude Fédéral (CAF) Sapeur-pompier indispensable pour postuler dans les Zones de secours.

La délivrance du Brevet Cadet te dispense de la première partie du brevet B01 pendant une période de 10 ans.

## **Une formation complète et diversifiée**

Le brevet de Cadet comporte 152 heures de formation :

- Culture administrative
- Protection individuelle
- Secours techniques
- Lutte contre l'incendie
- Préparation physique
- Exercices pratiques intégrés

La formation est organisée près de chez toi, au sein des trois Zones de Secours du Hainaut, à l'École du Feu et au Centre Multidisciplinaire d'Exercices pratiques dédié aux Métiers de la Sécurité – Hainaut Sécurité, principalement les samedis et durant les vacances de printemps.

## **Conditions d'admission**

- Avoir 16 ou 17 ans dans l'année calendrier en cours.
- Réussir le test d'admission (CAF Cadets).
- Remettre son dossier d'inscription complet à l'École.
- Réussir l'épreuve physique complémentaire (si organisée).